



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 AVRIL 2025

Conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 22 Représentés : 05 Votants : 27	Président de séance : M. Franck LOMBARD Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL. Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Agnès CHEVALLIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Madame Catherine CLAVEL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET. Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.
Date de la convocation : Le 1 ^{er} avril 2025	
Publication site internet : Le 14 avril 2025	

Délibération n°37 – DE.2025-056

Vente d'une cave dans la copropriété du « Centre d'Affaires L'Espace », 75 rue Dérobert, à la société ABEST ou toute société s'y substituant

Rapporteur : M. Simon OUVRIER-BUFFET

La société ABEST a fait part à la commune de son souhait d'acquérir la cave (lot n°2), dont elle est déjà locataire, dans la copropriété du « Centre d'Affaires L'Espace » sis 75, rue Dérobert.

La commune est favorable à la cession de ce lot.

Le prix de vente de ce bien d'une surface de 46,62 m² s'élève à 10 000 €, conformément à l'avis du Domaine.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

La Commission municipale a examiné ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve la cession à la société ABEST ou toute société s'y substituant, du bien précité, aux conditions susmentionnées,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Secrétaire de séance
Françoise VIGUET-CARRIN
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire

Par Délégation du Maire,

Michel Chevallier,

Adjoint au Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250407-20250407_DE37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

Publication : 14/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif (2 place Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE cedex) dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. La juridiction administrative peut être saisie par le biais du portail « Télérecours citoyen », accessible sur : www.telerecours.fr